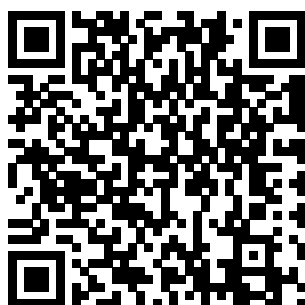


Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2024

MAISON D'HABITATION à AVIGNON



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)



Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2024

Date de téléchargement de justificatif : 03 avril 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 août 2024 sous réserves d'incidents

Adjugé à 91 000,00 euros après surenchère

Type de bien : Maison d'habitation
Mise à prix : SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 euros)
Localisation : AVIGNON (84000)
Adjudication : 19 SEPTEMBRE 2024 A 14 HEURES
Avocat poursuivant : Maître Mélissa EYDOUX

Maître EYDOUX Mélissa - Avocat au Barreau d'AVIGNON
10A avenue de la Poulasse - Les Naiades II à AVIGNON
TEL 04 90 14 35 27 - Mail : contact@cabinet-eydoux.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'UNE MAISON D'HABITATION
située 33-39 avenue de la Synagogue à AVIGNON (84000)

Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2024



LE 19 SEPTEMBRE 2024 A 14 HEURES,

devant le Juge de l'Exécution, à l'audience de vente aux enchères publiques sur licitation du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, au Palais de Justice de ladite ville, 2 Boulevard Limbert à 84000 AVIGNON, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit

Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2024



Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2024



DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE

Maison d'habitation

Situé COMMUNE D'AVIGNON (84000) - 33-39 avenue de la Synagogue « CITE DIBON »,
Cadastrée :

SECTION DO n°317 (issue de la division de la parcelle cadastrée SECTION DO N°20 en n°316 et 317 selon procès-verbal du cadastre en date du 12 avril 2023 publié au service de la publicité foncière d'AVIGNON le 13 avril 2023 sous le numéro 2023P7191) pour une contenance cadastrale de 00ha 8a 81ca (00ha 13a 02ca pour la parcelle d'origine DO 20),

Le lot 10 et les 140/843ème de la propriété du sol et des parties communes générales (140/1000ème avant division parcellaire)

**Occupation : le bien est occupé par l'un des colicitants,
L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation**

Le bien est plus amplement décrit dans le Procès-verbal descriptif dressé par la SCP SIBUT-BOURDELEVY, Commissaires de Justice de justice, qui sera annexé au cahier des conditions des charges déposé au greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON

Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2024



VISITE : LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 DE 11H A 12H

Par SCP SIBUT-BOURDE-LEVY (Tel. 04 90 16 44 44)

MISE A PRIX : SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 euros).

avec faculté de baisse du quart

soit à la somme de 45.000 euros

outre les charges et conditions énoncées au cahier des conditions des charges

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, contre chèque de banque d'un montant représentant 10 % de la mise à prix sans être inférieur à 3.000 euros, à l'ordre du bâtonnier de l'Ordre des avocats.

PROCÉDURE :

Les biens sont vendus à la requête de Monsieur Eric LE POGAM, Ayant pour avocat constitué Maître Mélissa EYDOUX, SELARL EYDOUX & ASSOCIES, inscrite au Barreau d'Avignon y demeurant 10 A avenue de la Poulasse, Les Naiades 2 - 84000 AVIGNON

Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON - Juge de



Écrit par Echo du Mardi le 5 août 2024

l'Exécution - où tout prétendant peut en prendre connaissance.

Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des charges et conditions de vente.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de Maître EYDOUX Mélissa de la SELARL EYDOUX & ASSOCIES, Avocat, 10 A avenue de la Poulasse, Les Naïades 2 - 84000 AVIGNON. Tel. 04.90.14.35.27

- Ou au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Avignon, où le cahier des conditions de vente a été déposé sous le RG n°24/01531

Signé : l'avocat

Maitre EYDOUX Mélissa

**Photo non contractuelle*

3955713